



Litige fin de contrat travail et credit d'impot

Par **ladine**, le **17/11/2010** à **14:21**

Bonjour,
Fin 2009, les impôts me réclament un trop perçu de 3000 euros de crédit d'impôt sauf si je justifie l'installation de chauffage thermodynamique à mon domicile en mai 2006 (la facture fournie par l'artisan n'est pas assez explicite et celle-ci n'existe plus). Après plusieurs démarches infructueuses, la maman d'un enfant que je garde me propose de faire établir une attestation par une de ses amies, artisan et installatrice de ce type de matériel dans le Sud. Document non suffisant, les impôts ont rejeté mon dossier mais j'ai finalement eu gain de cause avec un organisme accrédité par l'état. Fin août 2010, mon contrat avec la maman citée plus haut prend fin et elle refuse de me régler mon mois d'août et ma prime de fin de contrat sauf si je lui règle 550 euros pour l'attestation fournie par ses amis sinon elle me dénonce aux services fiscaux pour usage de faux si je vais aux prud'hommes. Je précise qu'il n'a jamais été question d'argent et que je n'ai jamais eu de facture par les amis de cette dame? Que puis-je faire?
Cordialement
Ladine